



Agence Aii Aubervilliers

HONORAIRES TTC*

TRANSACTION IMMOBILIERE :

- Montant de la vente sur la part inférieure ou égale à 24 500€..... 20%
- Montant de la vente sur la part comprise entre 24 501€ et 37 000€ 20%
- Montant de la vente sur la part comprise entre 37 001€ et 70 000€ 14%
- Montant de la vente sur la part comprise entre 70 001€ et 100 000€ 12%
- Montant de la vente sur la part comprise entre 100 001€ et 140 000€ 10 000 €
- Montant de la vente sur la part comprise entre 140 0001 et 190 000€ 12 000 €
- Montant de la vente sur la part comprise entre 190 001 et 250 000€ 15 000 €
- Montant de la vente sur la part comprise entre 250 001 et 305 000€..... 18 000 €
- Montant de la vente sur la part comprise au-delà de 305 001€.....6%
- Montant de la vente sur la part comprise pour des Immeubles ou Locaux d'activités....8%

REDACTION D'ACTES :

- Rédaction de compromis ou promesses de vente..... Gratuit

Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit (publicité) n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

*Dont TVA en vigueur : 20% au 1^{er} janvier 2014

TRANSACTIONS – LOCATIONS – FONDS DE COMMERCE – SUCCESSIONS – FINANCEMENTS

Agence Actifs Invest Immobilier - SAS au capital de 15 000€ - SIREN 523484863

Siege social, 23 rue du Moutier 93300 Aubervilliers, Tel : 01.48.33.55.02

Carte professionnelle : T, G 10-0022, Délivrée à SERIE SAINT DENIS - Garantie financière 200 000 € - CGAIM - 89 rue la Boétie 75008 Paris